

*Circonscriptions électorales—Loi*

épisode de leur histoire et qui permettraient aux commettants de toute appartenance compris dans la circonscription de s'identifier davantage à la circonscription électorale.

Ainsi, lorsqu'un député parlerait de sa circonscription dans ses premières allocutions, il pourrait expliquer pourquoi elle a été baptisée ainsi, pourquoi elle porte ce nom sans pour autant que ce nom désigne un ou deux villages, ou une ou deux villes qui ne décrivent peut-être pas adéquatement ni la région, ni les activités qui s'y déroulent.

Voilà ce que je pense de cette question. Je souhaite aux commissaires tout le succès possible dans une tâche que je sais être très difficile et j'espère qu'il tiendront compte des trois points que j'ai soulevés ce soir.

**M. Gordon Towers (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, tout d'abord, au nom de mon collègue de l'Alberta, j'aimerais remercier le personnel, les commis, les sténographes du hansom, le personnel de sécurité, la presse et vous-même, monsieur, d'être resté avec nous au cours de ce débat.

Les pétitionnaires ont comparu à l'audience de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour l'Alberta qui s'est tenue à Red Deer le 8 septembre dernier et ont demandé à rester dans la circonscription de Red Deer au lieu d'être tenus en dehors de la frontière est de la rivière Red Deer. J'aimerais féliciter les membres de la commission d'avoir accédé à leur demande, car c'est un pas dans la bonne direction. C'était de la plus grande importance pour ces gens, vu le manque de ponts sur la rivière Red Deer dans leur secteur, ce qui les aurait plus ou moins isolés. Si l'on n'avait pas retiré la recommandation visant à les inclure dans la circonscription à l'est de la rivière Red Deer, j'aurais perdu confiance dans le travail de la commission.

Toutefois, je suis déçu qu'on n'ait pas accédé aux instances faites notamment à cette audience par M<sup>me</sup> John Talsma, de Bentley, qui a demandé que les résidents de cette localité soient inclus dans la circonscription de Red Deer. Ces gens ont l'habitude de faire affaire à Red Deer et connaissent bien la localité avoisinante ainsi que les activités qui s'y déroulent. Si la limite nord qui va à l'est, le long de la limite nord du canton 41 pouvait être étendue jusqu'à Gull Lake, on répondrait aux désirs des habitants de Bentley. Cette proposition vaut certainement la peine d'être étudiée davantage et j'espère que les membres de la commission examineront de nouveau cette demande légitime.

Si la commission estime que cette limite ne peut être repoussée vers l'est pour rejoindre la limite ouest de la circonscription d'Acadia, elle serait certainement d'accord avec la demande des résidents de Joffre et Blackfalds, au nord de la rivière Red Deer, à l'extrême sud-est de la nouvelle circonscription de Wetaskiwin qui veulent également être englobés dans la circonscription de Red Deer. Auparavant, ces personnes faisaient partie de la circonscription de Red Deer; puis, elles sont passées à la circonscription de Battle River; selon la proposition actuelle, elles feront partie de Wetaskiwin. C'est tout à fait injuste et inutile. Comment quelqu'un peut-il traiter ses semblables ainsi sans raison? Tout ce qu'il faudrait faire pour que ces personnes fassent partie de la circonscription de Red Deer serait de déplacer la frontière proposée un peu plus loin vers le nord.

Dans son rapport original, la Commission s'était rendue aux désirs des habitants du secteur situé à l'ouest de la rivière Red Deer en leur permettant de continuer à faire partie de la circonscription de Red Deer et disant que la rivière était une frontière naturelle de la région. Ce n'est pas exact dans la région de Joffre et de Blackfalds parce

[M. Malone.]

que, dans ce secteur, trois ponts enjambent la rivière. Bien que la rivière soit une frontière dans le bas de la rivière Red Deer, elle n'en est pas une à cet endroit.

J'aimerais lire certaines des instances qui m'ont été présentées au sujet des changements que la Commission propose d'apporter aux frontières de la circonscription de Red Deer. La première lettre est adressée aux députés et dit ce qui suit:

Bien que la décision de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour l'Alberta ait indiqué que notre district (situé dans la région de Joffre) fera partie de la circonscription de Wetaskiwin, nous exhortons les députés à écouter attentivement les arguments que présentera Gordon Towers pour prouver que notre secteur devrait faire partie de la circonscription de Red Deer.

Dans la pétition originale présentée à la Commission, 98 p. 100 des électeurs avaient demandé que nous fassions partie de la circonscription de Red Deer; en soi, cela serait une raison suffisante pour que le secteur appartienne à la circonscription de Red Deer. En outre, nous demandons de faire partie de cette circonscription parce que la ville de Red Deer n'est qu'à 12 milles du centre de notre région et que c'est là que se trouvent nos banques, nos magasins, nos lieux de divertissement et nos établissements d'enseignement supérieur, ce qui fait que nous sommes plus près de ce qui se passe dans la région de Red Deer que des activités de Wetaskiwin, qui est à 50 milles de notre région.

Nous vous remercions de votre attention.

La lettre est signée par MM. A. Brock, Pat Brock et Douglas Brock.

Voici ce que dit la lettre suivante:

A qui de droit,

Nous avons l'honneur de protester énergiquement contre la modification envisagée pour la circonscription électorale de Battle River, qui nous rattacherait à la circonscription de Wetaskiwin.

Comme nous habitons à onze milles à l'est de Red Deer, au nord de la rivière du même nom, il nous paraîtrait beaucoup plus logique de faire desservir la zone par le député de Red Deer, qui connaît les besoins des habitants de l'endroit.

Les choses avaient déjà été compliquées il y a quelques années lorsqu'on nous avait fait passer de la circonscription de Red Deer à celle de Battle River. Mais le rattachement à Wetaskiwin nous paraît aggraver encore la situation.

La lettre est signée de Donald Graham, Colleen Graham, Alex Graham et Amy Graham.

La lettre suivante est adressée à M. Gordon Towers, député de la circonscription de Red Deer. En voici le texte:

Nous vous prions de faire savoir pour notre compte, lors du débat consacré aux circonscriptions électorales, que nous demandons instamment ce rattachement de notre zone (ligne municipale entre 38 et 39 en prolongement de la route 11, rang 25 et partie du 26 jusqu'à la rivière Red Deer) à la circonscription électorale de Red Deer.

Étant donné que dans l'Ouest l'arpentage s'effectue en ligne droite, le tracé qui en résulterait serait moins embrouillé, plus réaliste et plus facile à déterminer.

Certaines parties de la zone en question appartenaient à l'origine à la circonscription de Red Deer. Avec le réseau routier et les transports actuels, les rivières ne sont plus considérées comme des obstacles naturels à la circulation. Les habitants de la zone sont en rapport étroit avec ceux de Red Deer où se trouvent les affaires, les soins médicaux, les moyens d'enseignement et les loisirs.

Il nous semble que si nous étions rattachés à Wetaskiwin, nous pourrions très difficilement être bien représentés et perdriions en quelque sorte notre statut politique, car beaucoup d'entre nous ne se donneraient pas la peine de voter.

Nous vous remercions par avance des interventions que vous pourriez faire en ce sens.

La lettre est signée de Mayme Morton et John Morton.

La lettre suivante est adressée à M. Gordon Towers, député, circonscription de Red Deer. La voici:

Auriez-vous l'obligeance de défendre notre intérêt en tentant de faire annexer la région à la circonscription de Red Deer.

Red Deer a toujours été et sera toujours le centre d'affaires où se trouvent les hôpitaux, les commerces et les institutions d'enseignement pour la région.